

S'WASCHPEL BLATT'L

Le bulletin municipal d'Oberbronn

Janvier 2026 N° 77

Chers concitoyens,

L'année 2025 s'achève, avec son lot de défis mais aussi de belles réussites. Ces moments, partagés ou personnels, façonnent notre quotidien et renforcent le lien qui nous unit.

À l'aube de 2026, c'est avec confiance que nous regardons vers l'avenir. Une nouvelle année est toujours une invitation à espérer, à entreprendre et à avancer ensemble.

Pour 2026, souhaitons-nous l'essentiel : la santé, la sérénité et des projets porteurs de sens, pour chacun et pour notre commune. Que cette année soit placée sous le signe de la solidarité, du dialogue et du vivre-ensemble.

**Le Maire, les Adjoints, les Conseillers municipaux et
l'ensemble du personnel communal vous adressent leurs
Meilleurs Vœux pour l'année 2026.**

Alles Guete im Neje Johr fer Alli !

Votre conseil municipal

INFORMATIONS MUNICIPALES

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE SÉLECTIVE ! Report collecte !

	OBERBRONN	OBERBRONN-SUD	OBERBRONN-NORD
Bac ordures ménagères	Lundi 05 janvier 2026 Lundi 19 janvier Lundi 02 février	Lundi 05 janvier 2026 Lundi 19 janvier Lundi 02 février	Mardi 06 janvier 2026 Mardi 20 janvier Mardi 03 février
Collecte sélective	Jeudi 08 janvier 2026 Jeudi 22 janvier Jeudi 05 février	Jeudi 08 janvier 2026 Jeudi 22 janvier Jeudi 05 février	Samedi 03 janvier 2026 Vendredi 16 janvier Vendredi 30 janvier

FÊTE DE NOËL DES AÎNÉS

Le couvent d'Oberbronn a accueilli, le dimanche 30 novembre, la fête de Noël dédiée aux séniors de la commune. Les habitants de plus de 70 ans ont répondu présents pour partager un moment chaleureux, fidèle à l'esprit de convivialité qui caractérise ce rendez-vous annuel.

Autour d'un repas apprécié, les échanges ont été nombreux, permettant de renforcer les liens et de rappeler l'importance de ces temps de rencontre. Les élus ont profité de cette occasion pour adresser un message d'attention aux aînés et évoquer les temps forts de l'année écoulée.

L'après-midi s'est poursuivie en musique grâce au groupe Duo Mélodie, dont le répertoire varié a su créer une ambiance dynamique et festive, invitant chacun à profiter pleinement de l'instant.

Cette édition 2025 restera un beau moment de partage. Un grand merci à toutes les personnes présentes et à celles qui ont contribué à la réussite de cette journée.



Principales décisions du Conseil municipal réuni le 11 décembre 2025

Tarifs communaux

Le conseil municipal reconduit l'ensemble des tarifs appliqués en 2025, à savoir :

Libellés	2025	2026
Concessions de cimetière - Tombes		
Tombe simple – 15 ans	81,00	81,00
Tombe simple – 30 ans	123,00	123,00
Tombe double – 15 ans	153,00	153,00
Tombe double – 30 ans	243,00	243,00
Concessions de cimetière – Columbarium		
Concession – 15 ans	483,00	483,00
Concession – 30 ans	948,00	948,00
Concessions de cimetière – Tombes cinéraires		
Concession – 15 ans	258,00	258,00
Concession – 30 ans	498,00	498,00
Droits de place		
Droit de stationnement en vue de la vente de pizzas ou tartes flambées par des commerçants non sédentaires (le m ²)	8,00	8,00
Marchands ambulants par demi-journée d'occupation des lieux	8,00	8,00
Marché hebdomadaire	2,00	2,00
Cirques par jour d'occupation des lieux	50,00	50,00
Frais de personnel		
Taux horaire demandé pour l'exécution, par des agents communaux, de travaux à charge des particuliers	27,00	27,00
Utilisation de la camionnette communale		
Tarif horaire demandé lors de l'intervention du personnel communal dans le cadre de sinistre	35,00	35,00
Renversement de bornes		
Montant forfaitaire facturé en cas de renversement des bornes en fonte délimitant les trottoirs	120,00	120,00
Indemnité d'enlèvement de dépôts sauvages d'ordures		
Dépôt inférieur ou égal à 1 m ³	500,00	500,00
Par m ³ supplémentaire	500,00/m ³	500,00/m ³
Indemnité d'enlèvement de déjections des animaux domestiques		
Montant forfaitaire	100,00	100,00

Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026

Le Conseil autorise le Maire à engager les dépenses d'investissement suivantes avant vote du budget 2026 :

- Acquisition terrains de voirie : Rue de la Croix et rue des Fontaines : 30 000 €
- Rénovation loge seigneuriale à l'église protestante : 10 000 €
- Rénovation extérieure du bâtiment communal, 32, rue Principale : 40 000 €
- Travaux d'économie d'énergie au Foyer socio-culturel : 40 000 €

Attribution d'une subvention

La Conseil attribue une subvention 1 045,00 € au titre de travaux de mise en valeur du patrimoine réalisés sur le bâtiment sis, 2A, rue de l'Union.

Forêt communale – Etat prévisionnel des coupes, des travaux d'entretien et de renouvellement 2026

Le Conseil valide comme suit l'Etat Prévisionnel des Coupes, des Travaux d'Entretien et de Renouvellement proposé par l'Office National des Forêts pour l'année 2026 :

	Recettes € HT	Dépenses € HT
Recettes brutes d'exploitation	32 060,00	
Dépenses d'abattage, de façonnage et de débardage		15 870,00
Honoraires O.N.F. – Travaux d'exploitation		1 750,00
Totaux :	32 060,00	17 620,00
Résultat prévisionnel exploitation :		14 440,00
Travaux sylvicoles		1 610,00
Honoraires O.N.F. – Travaux sylvicoles		400,00
Résultat prévisionnel total :		12 430,00

Création d'un poste d'adjoint technique

Le Conseil décide la création d'un poste d'adjoint technique contractuel à temps non complet, à raison de 28/35^{ème}, à compter du 1^{er} mars 2026.

Location d'un terrain communal à la GAEC de la Moder

Le Conseil approuve la location d'un terrain communal à la GAEC de la Moder et fixe le loyer annuel initial à 50,40 € au titre d'une surface exploitable d'environ 40 ares.

Acquisition d'un terrain, rue des Fontaines

En vue des travaux d'aménagement et d'installation de l'éclairage public sur une partie de la rue des Fontaines, le Conseil décide l'acquisition d'un terrain de 1,36 are appartenant à la Congrégation des Sœurs du Très Saint Sauveur d'Oberbronn. Le prix d'acquisition est fixé à 40 € l'are.

Acquisition de terrains, rue de la Croix

Le Conseil valide l'acquisition de 28 parcelles pour un montant total de 31 920,00 € hors frais de notaire.

Acquisition des biens de la Paroisse Catholique

Le Conseil confirme sa décision en date du 5 septembre 2024 et décide d'acquérir, à l'euro symbolique, les biens suivants appartenant à la paroisse catholique Saint-Etienne d'Oberbronn (église comprise) :

Sections	Parcelles	Lieux-dits	Contenances/ares
10	265	Village Oberbronn	8,57
10	306	Village Oberbronn	1,17
41	243	Neufeld	7,27
44	270	Neufeld	6,79

Foyer socio-culturel – Travaux d'économie d'énergie et d'isolation phonique

Le Conseil autorise le Maire à faire appel à un maître d'œuvre dans le cadre des travaux d'économie d'énergie et d'isolation phonique prévus au niveau du foyer socio-culturel.

Jusqu'à quelle date peut-on s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026 ?

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Naissance :

18/11 Léonie fille de Thomas FINCKBOHNER et de Jennifer NEERSOO
domiciliés au 7D rue du Sable

**Décès :**

22/11 Monsieur André LOEHR âgé de 84 ans
domicilié au 17 rue de la Wasenbourg

**LES GRANDS ANNIVERSAIRES
DU MOIS DE JANVIER
(80 ANS ET PLUS)**

02/01	90 ans	Monsieur Joseph OHLMANN domicilié à l'EHPAD Mère Alphonse Marie au 2 rue Principale
04/01	93 ans	Sœur Anne-Marie RIANDEY domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie au 2 rue Principale
05/01	89 ans	Monsieur Frédéric MAIER domicilié au 2 rue du Sable
05/01	89 ans	Madame Ana BODIN domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie au 2 rue Principale
06/01	94 ans	Monsieur François BIRGY domicilié au 3 rue de l'Union
11/01	86 ans	Madame Sonia KUNKEL domiciliée au 14 Rue de Niederbronn
11/01	85 ans	Monsieur Ernest BARTH domicilié au 3 rue Wester
23/01	87 ans	Madame Lucie HEILIG domiciliée au 7 rue du Maire Dr Dietz
23/01	85 ans	Madame Elsa WEIL domiciliée au 7 rue Wester
27/01	93 ans	Madame Marguerite MILLI domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie au 2 rue Principale



Le Saint Nicolas est passé à l'école d'Oberbronn !

Le lundi 8 décembre 2025, Mr Le Maire, Mme Lincker, Mr Heitzmann et Mr Spagnol sont venus à l'école apporter des *manneles* aux élèves de la PS au CM2 ! Préalablement, les élèves de PS-MS et GS-CP ont chanté une *chanson* de circonstance pour les remercier. Un joli moment de dégustation tous **ENSEMBLE** ! Le Saint Nicolas a également déposé un livre sous le sapin de l'école (offert par l'école) à tous les apprenants !





Invitation à l'Assemblée Générale

En Oberbronn Culture et Patrimoine

Madame, Monsieur, Chers membres,

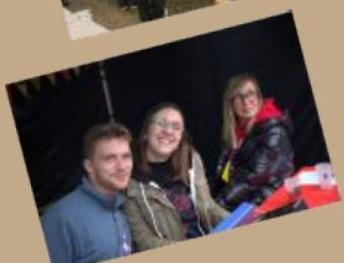
Nous avons le plaisir de vous inviter à notre Assemblée Générale, qui se tiendra :

- Vendredi 23 janvier 2026
- À 20h00
- À la salle socio-culturelle, derrière la Mairie



Cette rencontre sera l'occasion de faire le point sur les activités de l'année écoulée, de présenter les projets à venir et d'échanger sur les perspectives de notre association. Votre présence et votre participation sont essentielles au bon déroulement de cette réunion.

1. Mot d'accueil
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Départ et Renouvellement du comité, poste à promouvoir
5. Présentation des projets 2026
6. Questions diverses
7. Pot de l'amitié



Nous vous remercions par avance pour votre implication et espérons vous voir nombreux.

Cordialement,

Le Comité En Oberbronn Culture et Patrimoine





BATTUE EN FORÊT DU FROHRET

Une battue sera organisée le dimanche 18 janvier 2026 en forêt du Frohret.

Pour des raisons de sécurité, il est fortement recommandé d'éviter toute circulation dans le secteur concerné durant cette journée.

Merci de votre compréhension.



PROCHAIN STAMMTISCH

Le prochain « Stammtisch » aura lieu le
16 janvier 2026

R.V. fixé à 19 heures à l'Auberge
« Au Bœuf Noir »

28, rue Principale

La Guerre des Paysans
avec Charly Damm



PROCHAINES COLLECTES

ESPACE CUIRASSIERS

Place de la castine - 67 110 Reichshoffen

Le lundi 23 février de 16h30 à 20h00

RÉSERVES FAIBLES



Nous vous rappelons que, pour voir vos informations publiées dans le bulletin municipal ,il vous faudra nous les faire parvenir impérativement par voie numérique avant le 15 du mois précédent
à l'adresse : accueil@oberbronn.fr